

Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108393 Jeudi 13 Novembre 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Le ministre du Logement et des Terres dévoile un nouveau programme de « location avec option d'achat » pour soutenir les familles à faible revenu



Page 3

“Donn Nou enn deziem Sans” Le pouvoir transformateur de l'art exprimé à travers l'exposition des détenus



Page 4

De gauche à droite : M. J. Ramjee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'Homme), D. Ramdenee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'Homme), L. Madelaine (de la Galerie Imaaya), Mme T. Prayag (Membre de la HRD), G. Mootoosamy (Coordinateur de l'événement, Hennessy Park Hotel).



Rodriques
Mme Rosanna Cupidon
honorée comme
nouvelle centenaire

Page 3

La COP 30 s'ouvre en l'absence de l'Inde, les Etats-Unis et la Chine

Page 5

Champs-Elysées, Paris



107e anniversaire de l'armistice de 1918 célébré mardi

Page 2

Monaco 1 Lens 4

Lens pulvérise Monaco à Louis II (1-4) et revient à hauteur de l'OM



FOOTBALL

Page 8



Paris FC 0 Rennes 1

Rennes éloigne la crise en s'imposant contre Paris

Page 8

Champs-Elysées, Paris**107e anniversaire de l'armistice de 1918 célébré mardi**

A l'Hôtel national des Invalides, le chef de l'Etat a dévoilé la plaque en mémoire des Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale.

Emmanuel Macron a présidé, mardi 11 novembre, les cérémonies du 107e anniversaire de l'Armistice de 1918 sur les Champs-Elysées et à l'Arc de Triomphe, rendant aussi hommage aux Alsaciens et Mosellans enrôlés de force dans l'armée allemande durant la seconde guerre mondiale. Les cérémonies du 11-Novembre marquent la fin de la première guerre mondiale mais sont dédiées à tous les soldats tombés pour la France, quels que soient les conflits.

Le chef de l'Etat a débuté son programme en mettant en lumière le sort des « malgré-nous » de la seconde guerre mondiale. Il s'agit d'environ 130 000 Alsaciens et Mosellans qui, considérés comme Allemands après l'annexion de ces territoires, avaient dû intégrer l'armée allemande.



Environ 40 000 de ces hommes ne sont jamais revenus : 30 000 ont péri lors des combats ou en captivité et 10 000 à 12 000 sont portés disparus. Le sort des « malgré-nous », accusés après la guerre d'avoir trahi, est longtemps resté tabou et demeure un sujet douloureux.

Emmanuel Macron, accompagné du Premier ministre, Sébastien Lecornu, de la ministre des armées, Catherine Vautrin, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, Alice Rufo, a assisté au dévoilement d'une plaque à l'Hôtel national des Invalides. Cette cérémonie avait pour but « de leur rendre hommage, conformément à la volonté du chef de l'Etat de reconnaître et d'enseigner la tragédie des « malgré-nous » », selon l'Elysée. Emmanuel Macron a remercié les invités présents de « porter cette mémoire ». « Elle est gravée maintenant dans la pierre de cette enceinte. Il faudra continuer de la transmettre », a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a débuté son programme en mettant en lumière le sort des « malgré-nous » de la seconde guerre mondiale. Il s'agit d'environ 130 000 Alsaciens et Mosellans qui, considérés comme Allemands après l'annexion de ces territoires, avaient dû intégrer l'armée allemande. Environ 40 000 de ces hommes ne sont jamais revenus : 30 000 ont péri lors des combats ou en captivité et 10 000 à 12 000 sont portés disparus. Le sort des « malgré-nous », accusés après la guerre d'avoir trahi, est longtemps resté tabou et demeure un sujet douloureux. Emmanuel Macron, accompagné du Premier ministre,

Sébastien Lecornu, de la ministre des armées, Catherine Vautrin, et de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, Alice Rufo, a assisté au dévoilement d'une plaque à l'Hôtel national des Invalides. Cette cérémonie avait pour but « de leur rendre hommage, conformément à la volonté du chef de l'Etat de reconnaître et d'enseigner la tragédie des « malgré-nous » », selon l'Elysée. Emmanuel Macron a remercié les invités présents de « porter cette mémoire ». « Elle est gravée maintenant dans la pierre de cette enceinte. Il faudra continuer de la transmettre », a-t-il dit.

Jean-Jacques Goldman adresse un message aux Français

Ambassadeur du Bleuet de France, qui célèbre son centenaire, le chanteur Jean-Jacques Goldman a adressé un message aux Français à l'occasion des commémorations du 11-Novembre. « Pas de paix sans gardien, ni liberté sans soldat », écrit le chanteur dans ce mot manuscrit publié par Franceinfo. « Nous avons peut-être eu tendance à l'oublier, mais l'actualité nous le rappelle dramatiquement chaque jour. Il me semblait important de montrer notre reconnaissance envers nos armées, ses blessés et plus généralement avec toutes les forces de sécurité qui nous protègent au quotidien. »

Jean-Jacques Goldman a composé une chanson intitulée *On sera là* à l'occasion des 100 ans du Bleuet de France, dont le clip vient d'être dévoilé.

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le ministre du Logement et des Terres dévoile un nouveau programme de « location avec option d'achat » pour soutenir les familles à faible revenu

Le ministre du Logement et des Terres, M. Shakeel Ahmed Yousuf Abdul Razack Mohamed, a tenu une conférence de presse, à Ebène, pour présenter les détails du nouveau programme de logement « Rent-to-Own », qui vise à aider les Mauriciens vulnérables qui ne sont pas en mesure de bénéficier des prêts au logement traditionnels et des facilités de financement.

Le programme est mis en place par la National Housing Development Company Ltd (NHDC) pour offrir une voie alternative à ceux qui n'ont pas été en mesure d'obtenir des crédits ou des prêts en raison de faibles revenus ou d'autres contraintes financières. Le ministre a expliqué que l'initiative profiterait principalement aux mères célibataires, aux personnes âgées, aux bénéficiaires de pensions, aux bénéficiaires de l'aide sociale et à d'autres familles vulnérables, y compris celles qui ont des ressources financières limitées.

« De nombreux Mauriciens rencontrent des difficultés pour accéder à la propriété en raison de faibles revenus ou de l'incapacité à répondre aux critères fixés par les banques commerciales ou la NHDC », a déclaré le ministre. Il a ajouté que le nouveau régime est conçu pour leur donner la possibilité d'accéder à la propriété, même s'ils ne sont pas admissibles au financement traditionnel.

Dans le cadre du régime de « location avec option d'achat », les demandeurs paieront initialement un loyer mensuel de 4 000 roupies sur une période de cinq ans. À la fin de cette période, si la situation financière du demandeur s'est améliorée et qu'il est admissible à un prêt de la NHDC ou de Maubank, une partie importante — jusqu'à 80 % — du loyer payé au cours de ces cinq années sera créditée pour l'achat de la propriété.

Si le demandeur ne peut obtenir un prêt dans un délai de cinq ans, le contrat sera prolongé de cinq ans. Il est à noter qu'aucun dépôt n'est requis pour conclure l'entente. Le ministre Shakeel Mohamed a également souligné que dans les cas où le locataire décède, ses enfants pourront bénéficier des paiements effectués avant le décès du titulaire du contrat.

Pour pouvoir bénéficier du régime de « location avec option d'achat », les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont déjà été déboutés pour des prêts au logement ou des facilités de crédit, soit par une banque commerciale, soit par la NHDC. Selon M. Mohamed, le NHDC tient déjà une base de données des demandeurs admissibles dont les demandes ont été refusées en raison de



leur faible revenu, et ils commenceront à communiquer directement avec ces personnes.

Le ministre a également indiqué que les demandeurs seront évalués en fonction d'un système de points élaboré par le comité d'attribution de la CDNH. Les points seront attribués en fonction de facteurs tels que la durée pendant laquelle un demandeur a été inscrit sur la liste d'attente et la situation familiale, les parents seuls et les personnes à charge recevant la priorité.

Par exemple, les parents seuls ayant quatre personnes à charge recevront 10 points, tandis que ceux ayant moins de personnes à charge recevront progressivement moins de points. Bien que le nouveau système s'adresse aux personnes seules, le ministre a affirmé que la priorité sera accordée aux mères seules et à leurs enfants.

En plus du programme de location avec option d'achat, le ministre a souligné plusieurs améliorations apportées au paysage plus large des prêts au logement. Par conséquent, le gouvernement a assoupli certains critères pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des prêts, en particulier par l'intermédiaire de Maubank et de la NHDC.

Les changements notables comprennent une réduction des frais de traitement et une prolongation de la

période de remboursement des prêts au logement. Il est rappelé que pour les personnes qui ne sont pas admissibles à des prêts, la NHDC offre des facilités de crédit aux familles gagnant entre 14 726 et 18 173 roupies par mois, à condition qu'elles puissent se permettre un remboursement mensuel du prêt de 7 000 roupies.

Mise à jour sur les projets de logement social

En ce qui concerne les projets de logements sociaux en cours dans le cadre de la CDHN et du nouveau développement de la vie sociale, le ministre a fait le point sur l'avancement des travaux de construction. Plusieurs logements ont déjà été achevés et sont attribués aux familles admissibles.

Toutefois, le ministre a reconnu l'impatience du public, déplorant que certains sites aient connu des retards en raison de problèmes tels que le manque de branchements d'eau et d'électricité, d'installations de gestion des déchets et de problèmes de drainage.

Alors que certains projets de logement devraient être terminés d'ici décembre de cette année, d'autres ne seront prêts qu'en juin de l'année prochaine et en 2027. Le ministre a assuré que ces défis sont relevés, mais il faudra peut-être un certain temps avant que tous les sites d'habitation soient pleinement opérationnels.

Rodrigues

Mme Rosanna Cupidon honorée comme nouvelle centenaire

Une célébration officielle a eu lieu le vendredi 7 novembre 2025 au Centre Jeunesse Grande Montagne à Rodrigues pour célébrer le 100e anniversaire de Mme Rosanna Cupidon, en présence du Commissaire en chef de Rodrigues, M. Franceau Aubert Grandcourt ; du Commissaire à la Santé et aux Ors, M. Jean Nicolas Volbert ; des membres de la famille ; et des amis.

En hommage à Mme Cupidon, le ministère de l'Intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale lui a offert un chèque de 26 203 roupies, la médaille du centenaire et un certificat. En outre, le Fonds national de solidarité du ministère de l'Intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale a remis un chèque de 10 000 roupies à Mme Cupidon, tandis que Mauritius Telecom lui a offert un service téléphonique spécial.

La Commission de la santé, des prisons et des institutions de réforme, des probations, de la sécurité sociale et du logement de l'Assemblée régionale de Rodrigues a également présenté au cente-



naire plusieurs cadeaux à cette occasion, à savoir une radio, un fauteuil inclinable et une télévision.

Il convient de noter qu'en plus de la pension de retraite de base de 22 710

roupies, le ministère verse plusieurs prestations mensuelles à Mme Cupidon, telles que l'allocation de soignant, la prestation sociale de retraite, entre autres, et la visite à domicile par un médecin.

Mme Rosanna Cupidon est née le 7 novembre 1925 à Rodrigues et a grandi dans une famille de sept enfants, quatre filles et trois garçons. Alors que les frères sont décédés, les sœurs sont vivantes. En tant qu'aînée de la famille, Mme Cupidon n'a pas fréquenté l'école car elle a assumé le rôle de gardienne de ses jeunes frères et sœurs pour aider sa mère, une femme au foyer. Son père était employé du gouvernement.

En 1949, elle épouse M. Florent Cupidon, ouvrier dans le secteur public. Le couple n'a pas eu d'enfants. Mme Cupidon a assumé de multiples rôles, notamment la couture, la culture de légumes et l'élevage. La danse est l'un de ses passe-temps préférés et elle participe régulièrement à des fêtes de village, profitant de la vie sociale et culturelle de sa communauté.

La centenaire attribue sa longévité à sa foi en Dieu, à une alimentation saine, à une bonne gestion du stress, aux soins prodigues par la famille, à son travail acharné et à sa vie active.

"Donn Nou enn deziem Sans" Le pouvoir transformateur de l'art exprimé à travers l'exposition des détenus lancée à l'Hôtel Hennessy Park, à Ebène, le 6 novembre 2025



La Commission Nationale des Droits Humains (NHRC) a inauguré une exposition artistique autour du thème « Donn Nou Enn Deziem Sans » (Donnez-nous une seconde chance), le 6 novembre 2025 à l'Hennessy Park Hotel, en collaboration avec Sofap, Gallery Imaaya et Kinouété.

L'exposition avait pour objectif de sensibiliser le public à la réhabilitation, à la réintégration sociale et à l'importance d'offrir une seconde chance aux détenus à travers l'expression artistique. Elle a également servi de plate-forme d'exposition pour les œuvres réalisées par les détenus des prisons de Melrose et Beau-Bassin, mettant en lumière le pouvoir transformateur de l'art dans la promotion de la dignité, de la réflexion personnelle et de l'inclusion.

L'événement s'est tenu en présence, entre autres, de Mme Véronique Leu Govind, ministre déléguée à l'Art et à la Culture, de M. Rajen Narsinghen, ministre délégué au ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, ainsi que de M. Kugan Parapen, ministre délégué à l'Intégration sociale, à la Sécurité sociale et à la Solidarité nationale.

Le Président de la NHRC, M. Satyajit Boolell, accompagné des Vice-Présidents et des membres de la Commission, était également présent aux côtés de plusieurs parties prenantes. Des membres de familles de détenus ainsi que des représentants d'organisations partenaires ont pris part à cet événement marquant, témoignant de leur soutien continu aux initiatives de réhabilitation. Une quarantaine de tableaux et sculptures explorant les thèmes de l'espérance, de la résilience, de l'indépendance, de l'identité et de la croissance personnelle étaient exposés.

Dans son allocution, M. Satyajit Boolell a réaffirmé l'engagement constant de la Commission à promouvoir la dignité humaine et le droit à la réhabilitation, conformément aux principes consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a souligné que l'exigence du certificat de caractère représente souvent un obstacle à la réintégration des anciens détenus, invitant à repenser ou à supprimer ces barrières administratives afin de leur offrir une véritable seconde chance. La NHRC a également exprimé sa gratitude envers tous les partenaires pour leur précieuse collaboration et a réaffirmé son dévouement envers des initiatives fondées sur la compassion, le respect et les droits humains.



Dans son discours, Mme Pauline Bonieux a salué cette initiative, soulignant que « chaque œuvre d'art est une fenêtre ouverte sur l'âme de son auteur, alors qu'il navigue à travers la complexité de son expérience en milieu carcéral ».

Quant au discours inaugural de Véronique Leu Govind, elle a déclaré qu'il est temps pour la société et le système judiciaire de revoir la question du certificat de caractère, qui entrave le processus de réhabilitation des anciens détenus. Mme Leu Govind a lancé un appel aux entreprises afin d'offrir une seconde chance à ces derniers en leur permettant d'accéder à l'emploi, condition essentielle à leur réintégration sociale. Enfin, elle a exhorté les ex-détenus à développer des compétences entrepreneuriales en vue d'acquérir une autonomie professionnelle.

Mme Melany Nagen a déclaré : « L'exposition du 6 novembre, "Donn nou enn deziem sans", est bien plus qu'une vitrine artistique — c'est un témoignage de la capacité humaine à changer, à retrouver sa dignité et à espérer. À travers l'art, les murs de la détention laissent place à des ponts de compréhension. À la Commission nationale des droits de l'homme, nous croyons fermement que chaque individu, quel que soit son passé, mérite la possibilité de se reconstruire, de guérir et de contribuer de manière significative à la société. La réhabilitation n'est pas seulement un objectif juridique, c'est un droit humain fondamental. »

M. Michel Vieillesse, membre de la Division du Mécanisme national de prévention (NPMD) de la NHRC, a rapporté le témoignage émouvant d'une mère de détenu présente à l'événement. Celle-ci a exprimé combien le soutien de la Commission lui apporte réconfort et espoir, lui donnant la force de continuer à soutenir son fils dans son parcours de réhabilitation. Elle a également insisté sur l'importance pour la société de reconnaître les efforts des détenus vers le changement, reconnaissance essentielle à leur réintégration. M. Vieillesse a joué un rôle clé dans la coordination avec les familles des détenus et leur participation à l'exposition.

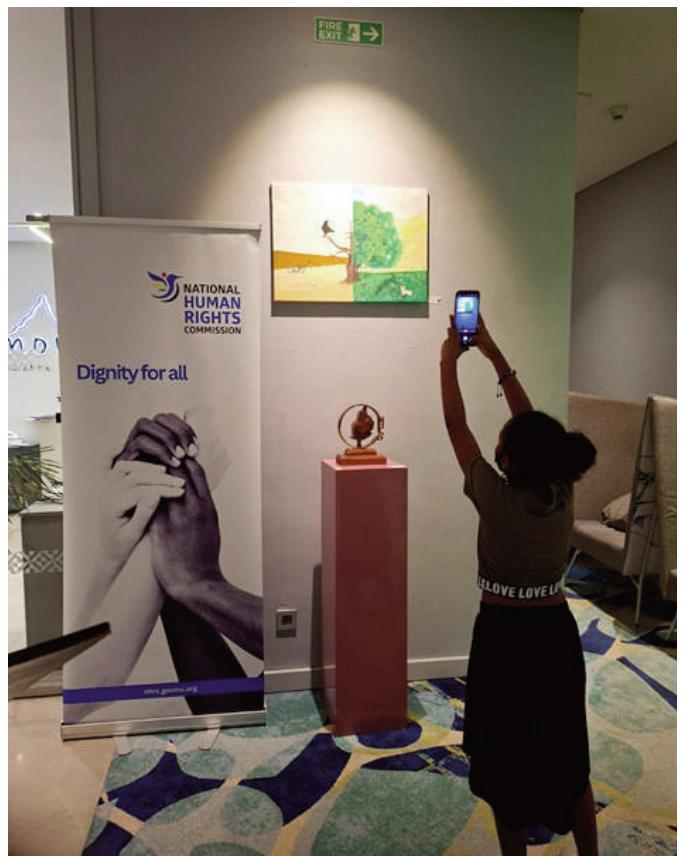
Parmi les autres intervenants figuraient Mme Pauline Bonieux, Présidente de l'Association Kinouété, qui a salué la NHRC pour l'organisation de cette exposition et mis en avant la profonde humanité qui imprègne chaque œuvre. Elle a observé que ces créations traduisent l'empathie, la résilience et l'esprit humain



De gauche à droite : M. V. Ramanjooloo (Membre du NPMD), Mme M. Nagen (Vice-présidente de la HRD), M. Jean-Marie Richard (Membre de la HRD), Mme N. Abdullah Ahmed (Vice-présidente du NPMD), M. R. Narsinghen (Ministre junior aux Affaires étrangères, à l'Intégration régionale et au Commerce international), M. S. Boolell (Président de la Commission nationale des droits de l'homme) et M. M. Vieillesse (Membre du NPMD).



De gauche à droite : M. J. Ramjee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'Homme), D. Ramdenee (Stagiaire à la Commission nationale des droits de l'Homme), L. Madelaine (de la Galerie Imaaya), Mme T. Prayag (Membre de la HRD), G. Mootoosamy (Coordinateur de l'événement, Hennessy Park Hotel).



indestructible de ceux qui les ont réalisées. Elle a souligné l'importance de maintenir de telles plateformes d'expression artistique favorisant la réhabilitation et la réintégration sociale, appelant à la poursuite et à l'élargissement de ces programmes transformateurs.

Ont également pris la parole M. Rajen Narsinghen, Ministre délégué au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, ainsi que M. Jean François Richard, Directeur général de l'Hennessy Park Hotel, qui a partagé un message poignant d'un détenu ayant participé à l'exposition.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 6 décembre 2025.

Les œuvres sont également mises en vente.
Pour toute information, veuillez contacter :
Dishali & Joshua – 5803 9929 / 5987 3781

En Chine, les soldes de la Fête des célibataires perdent de leur charme

Refroidis par la conjoncture économique et saturés de promotions à répétition, les consommateurs chinois semblent lassés des soldes annuelles de la "Fête des célibataires", jadis événement commercial majeur. Lancée en 2009 par le géant local du e-commerce Alibaba (qui possède en Chine la plateforme Taobao et à l'international AliExpress), elle est synonyme de rabais qui attirent les clients sur les principales plateformes de vente en ligne du pays.

Le nom de cette période de soldes tire son nom de la date (11/11), une succession de "1" symbole du célibat.

L'événement, qui se tenait auparavant uniquement le 11 novembre, commence désormais dès octobre et s'étale sur un mois.

La publication en grande pompe des chiffres de vente, par Alibaba et son principal rival chinois JD.com, qui allaient chaque année de record en record, a cédé la place ces dernières années à une communication bien plus discrète et beaucoup moins détaillée des deux plateformes.

JD.com s'est ainsi félicité mercredi d'une hausse de "60% du nombre de commandes", mais sans préciser le montant total des achats.

- Smartphone -

"Les réductions ne sont plus aussi intéressantes", estime Zhang Jing, 29 ans, une habitante de Shanghai, qui dit à l'AFP n'avoir "rien acheté" cette année.

Elle dit être découragée par la complexité croissante des promotions, qui imposent souvent d'accumuler plusieurs coupons de réduction ou de combiner des achats dans un ordre précis pour bénéficier des meilleures remises. Propriétaire d'une boutique de vêtements, Shi Xuebin, 42 ans, raconte avoir acheté un iPhone 17, mais seulement parce qu'elle voulait "de toute façon changer de téléphone". Elle dit avoir beaucoup moins dépensé que l'an dernier et observer autour d'elle une tendance générale au resserrement des dépenses.

"La situation économique n'est pas terrible cette année, et les gens évitent d'acheter ce qui n'est pas absolument nécessaire", explique-t-elle.

Les autorités s'efforcent de stimuler la demande intérieure, dans un contexte de crise du secteur immobilier et de tensions commerciales avec les Etats-Unis.

- "Pragmatique" -

Le mois dernier, à l'issue d'une importante réunion consacrée à la planification, les dirigeants du Parti communiste chinois (PCC), au pouvoir dans le pays, ont appelé à "stimuler fortement la consommation" ces prochaines années.

Signe d'une demande morose, les prix à la consommation étaient en baisse en août et septembre sur un an, avant de repartir légèrement à la hausse en octobre, grâce à une semaine de congés nationaux qui a dopé les dépenses de voyage et de restauration.

Mais les analystes ne prévoient pas de bond de la consommation à court terme.

M. Zhu, un Shanghaien de 30 ans, raconte que sa mère a profité de la Fête des célibataires pour faire des stocks de produits ménagers, comme de la lessive et du papier toilette. Mais pour le reste, il explique que la famille privilégie les produits d'occasion, notamment pour les objets nécessaires à sa passion: la calligraphie.

"On est pragmatique. Si j'ai besoin de quelque chose, je l'achète. Sinon, peu importe le prix, je ne l'achèterai pas", dit-il à l'AFP.

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

In the matter of:

Women in Africa Ltd

Notice is hereby given that "Women in Africa Ltd" of c/o Tri-Pro Services (Mauritius) Ltd, Level 5, Maeva Tower, Bank Street, Cybercity, Ebène, Republic of Mauritius is applying to the Registrar of Companies for removal from the Register of Companies, under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 on the ground that:-

"The Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001."

Objections or claims if any should be lodged with the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Dated this 07 November 2025
Director

La COP 30 s'ouvre en l'absence de l'Inde, les Etats-Unis et la Chine

La COP30 s'ouvre ce lundi 10 novembre à Belém, au Brésil. Pour la première fois, aucun représentant officiel américain n'est présent. Virginie Garin, spécialiste environnement de RTL et autrice du podcast "C'est votre planète", décrypte les enjeux de cette conférence mondiale sur le climat.

Dix ans après l'Accord de Paris, la COP 30 s'est ouverte à Belém, au Brésil, ce lundi 10 novembre 2025. Le sommet est marqué par l'absence des États-Unis, deuxième plus gros émetteur mondial de gaz à effets de serre. Ils émettent à eux seuls 12% du carbone mondial. Les dirigeants de la Chine et de l'Inde ne participent pas non plus à la COP30.

Leur absence pourrait aussi permettre de montrer que la lutte contre le changement climatique peut avancer sans eux. Les autres pays, responsables des 88% restants des émissions, ont tout intérêt à relever le défi ensemble.

Virginie Garin, spécialiste environnement de RTL et autrice du podcast C'est votre planète. Le dernier épisode décrypte les enjeux de cette conférence mondiale sur le climat.

Les Chinois, devenus leaders mondiaux des voitures électriques et des panneaux solaires, ont tout intérêt à pousser la transition écologique, aussi pour

des raisons économiques. Un symbole fort : le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva est arrivé au sommet à bord d'une voiture électrique de marque chinoise, une BYD. Le premier constructeur de véhicules électriques de la planète vient d'ouvrir une usine au Brésil.

Le Brésil, futur acteur majeur de la transition écologique

Pour les pays du Sud, la COP reste avant tout un levier financier. Le fonds climat, doté de 100 milliards de dollars par an, vise à les aider à s'adapter au réchauffement climatique. L'Argentine, qui avait un temps menacé de quitter le sommet du climat, est finalement restée à la table des discussions.

Si les États-Unis sont officiellement absents, une centaine de gouverneurs et de maires américains ont fait le déplacement à Belém. Leur présence illustre qu'au-delà de la Maison-Blanche, certaines régions et villes des États-Unis continuent d'agir pour le climat.

Pays hôte de cette 30e conférence mondiale sur le climat, le Brésil entend s'imposer comme un acteur majeur de la transition écologique. Le président Lula a réaffirmé sa volonté de sortir des énergies fossiles. Un objectif ambitieux, mais essentiel pour la réussite de la COP.

Lorient

Un homme qui menaçait des policiers avec un couteau a été tué

Un homme qui menaçait des policiers avec un couteau dans une rue de Lorient a été tué lundi 10 novembre 2025 en milieu de journée par les fonctionnaires.

Un homme qui menaçait des policiers avec un couteau à Lorient, dans le Morbihan, a été tué ce lundi 10 novembre 2025 par les fonctionnaires. L'homme, déjà condamné par le passé pour violences aggravées, devait faire l'objet d'une expertise psychiatrique, selon le parquet. Ce Soudanais de 39 ans était « titulaire d'une carte de séjour temporaire », a précisé la procureure de Lorient, Laëtitia Mirande, dans un communiqué.

Trois policiers du commissariat de Lorient, en « mission de sécurité publique », « ont été confrontés à un individu muni d'une arme blanche » vers midi, a indiqué plus tôt la préfecture dans un communiqué. « Aucun agent n'a été touché lors de l'intervention. »

Les policiers ont tenté de contrôler cet homme « masqué et ganté », quand ce dernier « aurait brandi en leur direction un couteau », selon la procureure. « Son comportement aurait rendu nécessaire l'usage des armes », a-t-elle expliqué, alors que la scène s'est déroulée en pleine rue, dans le centre de Lorient.

L'homme tué était « défavorablement connu

des services de police et de justice pour avoir été condamné par le passé pour des faits de violences aggravées et de rébellion », a fait savoir la procureure. « Une expertise psychiatrique le concernant avait récemment été ordonnée dans le cadre d'une procédure distincte pour des faits de rébellion », a encore indiqué Laëtitia Mirande.

Enquête de l'IGPN

Une enquête est menée par le commissariat de police de Lorient « des chefs de tentative de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique » et une autre est confiée à l'antenne de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) de Rennes « afin d'éclaircir avec précision les circonstances de l'usage des armes » par les policiers, comme le veut la procédure. Une autopsie sera menée et des analyses toxicologiques sont en cours, selon la procureure.

Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a salué sur X le « courage » des policiers et leur « réactivité face au danger ». Le maire de Lorient, Fabrice Loher (divers droite) a lui aussi exprimé son « soutien aux policiers qui assurent chaque jour notre sécurité, parfois au péril de leur vie », dans un message sur Facebook.

Saône-et-Loire

Un violent accident fait cinq morts

Un terrible accident de la route a eu lieu lundi en Saône-et-Loire. Cinq personnes sont mortes dans une violente collision entre véhicules, a indiqué dans la soirée le président du département dans un message publié sur Facebook.

« C'est avec effroi que j'ai appris en fin d'après-midi (lundi) ce dramatique accident au lieu-dit La Pouge entre La Clayette et Saint-Symphorien-des-Bois », à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Mâcon, « un choc frontal qui a causé la mort de cinq personnes », a écrit André Accary.

Une voiture nettement enfoncée

Quatre femmes et un homme occupaient les deux véhicules qui se sont percutés vers 17 heures et sont décédés, d'après la radio ICI Bourgogne. Une vidéo publiée par le Journal de Saône-et-Loire montre deux voitures accidentées frontalement dont l'une, nettement enfoncée par l'avant, vitres brisées, et portière conducteur manquante, est sur le bord de la route.

Parmi les secours mobilisés, on constate la présence d'un hélicoptère.

« Je souhaite adresser ce soir mes plus sincères condoléances aux familles des victimes. Et saluer les nombreux pompiers (de Saône-et-Loire) qui ont assuré cette intervention émotionnellement pesante », a souligné André Accary sur son réseau social.

Au troisième trimestre 2025, avec 970 décès, la hausse de la mortalité routière a atteint 16,7 % par rapport à la même période en 2024, d'après des données de la Sécurité routière publiées en octobre. Le mois d'août 2025 a lui-même été le plus meurtrier depuis quatorze ans. Sur l'ensemble de l'année 2024, 3.193 décès ont été enregistrés sur les routes de l'Hexagone, une mortalité quasi stable par rapport à l'année précédente, avec une légère baisse des blessés, selon les chiffres de l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière (ONISR).

France

L'ancien Premier ministre Atal propose une prime de 1000 euros dès la naissance d'un enfant

Cet argent alimenterait un fonds souverain «destiné à instaurer une retraite partiellement fondée sur la capitalisation», indique un amendement déposé par des députés du groupe Ensemble pour la République (EPR), présidé par l'ex-premier ministre.

Chaque enfant recevra-t-il bientôt 1000 euros à sa naissance, versés par l'État français ? C'est en tout cas la proposition choc lancée par plusieurs députés macronistes, dans le cadre des débats autour du projet de loi de finances (PLF) 2026. L'amendement des élus du groupe Ensemble pour la République (EPR), présidé par Gabriel Attal, propose concrètement «la création d'un fonds souverain français destiné à instaurer une retraite partiellement fondée sur la capitalisation, en complément du système actuel par répartition».

Ce fonds «serait abondé automatiquement à hauteur de 1000 euros pour chaque enfant naissant en France, sans condition de ressources», peut-on encore lire dans l'exposé sommaire de l'amendement, consulté par *Le Figaro*. Et il pourrait être abondé par les parents et/ou les grands-parents de l'enfant jusqu'à ses 18 ans, qui pourraient profiter d'un abattement fiscal.

L'objectif de ce fonds serait double : «favoriser l'accumulation d'un capital personnel pour chaque jeune Français, placé dans un véhicule d'investissement collectif et sécurisé», mais aussi «renforcer la souveraineté financière nationale en orientant l'épargne vers le financement de l'économie française, notamment les entreprises stratégiques, les infrastructures et la transition énergétique», précise l'exposé de l'amendement. Autrement dit, résume-t-on au sein du groupe EPR, «ces fonds financeront l'innovation, notamment les start-up, et constitueraient un capital

pour la retraite».

Un coût de 660 millions d'euros par an Et ce, pour un coût de 660 millions d'euros par an, calculent-ils, en se basant sur les données de l'Insee qui a estimé le nombre de naissances à 660.800 en France en 2024. Ils y voient là «un investissement d'avenir, non une dépense de fonctionnement». Cette mesure rappelle une proposition de Donald Trump, inscrite dans sa «grande et belle loi» budgétaire votée l'été dernier, qui prévoit de verser 1000 dollars à tous les enfants américains nés entre 2025 et 2028 sur un «compte Trump».

Les députés centristes à l'origine de l'amendement estiment que ce dispositif contribuerait «à diversifier les sources de financement du système de retraite». «Ce mécanisme vise à préparer l'avenir sans alourdir la dette publique, en substituant à une logique purement redistributive une part de capitalisation collective et souveraine», écrivent-ils, estimant qu'«il faut que nous passions une partie de notre système de retraite vers la retraite par capitalisation obligatoire, collective et solidaire».

Cette mesure fait partie de la grande réforme des retraites souhaitée par le patron des députés EPR Gabriel Attal, qui propose «un système universel, clair et compréhensible», sans âge légal de départ. Et donc avec une dose de capitalisation. «Le système qu'on propose, c'est un système par investissement qui rend la capitalisation accessible à tous. [...] «La capitalisation, c'est permettre aux Français de mettre de côté de l'argent pour leurs propres retraites. Et c'est aussi derrière ce qui permet de financer l'économie et l'innovation», explique l'ex-premier ministre, dont le regard est déjà tourné vers la présidentielle 2027.

Etats-Unis

Trump menace la BBC d'une plainte à un milliard de dollars

Donald Trump a menacé le géant audiovisuel britannique BBC d'une plainte en diffamation, assortie d'une demande d'un milliard de dollars de dommages et intérêts. Le président américain entend répondre au scandale autour d'un montage bricolé par la BBC d'un de ses discours. Diffusé en novembre 2024, le reportage laisse entendre que le milliardaire avait ouvertement incité ses partisans à la violence, lors des émeutes du Capitole en 2021. La polémique a déjà entraîné deux démissions à la BBC.

Le scandale a déjà conduit à la démission du directeur général de la BBC, Tim Davie, et à celle de la patronne de l'information du groupe, Deborah Turness. Le président du diffuseur public britannique a présenté ses excuses pour une «lourde erreur de jugement», dans une interview fleuve lundi 10 novembre, où il revient sur le montage controversé, bricolé à partir de deux discours différents de Donald Trump.

La BBC doit «se battre» pour défendre son journalisme, a déclaré, mardi 11 novembre, Tim Davie, alors que le groupe public britannique est menacé de plainte en diffamation par Donald Trump. «Nous sommes une organisation unique et précieuse, et je vois la liberté de la presse mise à rude épreuve, je vois son instrumentalisation», a-t-il ajouté.

Le président américain passe désormais à l'offensive. Dans une lettre, ses avocats laissent à la BBC (British Broadcasting Corporation) jusqu'à vendredi 15 novembre au soir pour se plier à ses demandes, sans quoi il réclamera au service public britannique un milliard de dollars. Ses trois exigences : le retrait du documentaire, des excuses immédiates pour les déclarations «fausses, diffamatoires, désobligeantes et mensongères» qui lui ont été attribuées, et des compensations «appropriées», rapporte notre correspondante à Londres, Émeline Vin. Donald Trump affirme avoir subi

«des dégâts financiers et réputationnels majeurs».

La menace de poursuites sur le sol britannique paraît assez mince, puisque le documentaire a été diffusé il y a plus d'un an. Mais la Maison Blanche pourrait décider d'entamer des poursuites aux États-Unis, si elle parvient à prouver que l'émission y a été accessible. Le président américain, en guerre ouverte contre la presse, a multiplié les menaces et actions en justice contre des médias américains. Certains ont accepté de lui verser des millions de dollars pour qu'il retire ses plaintes.

La BBC promet de « renforcer » le contrôle des règles éditoriales

La BBC a indiqué «examiner la lettre» et a assuré qu'elle va «y répondre directement en temps voulu», a fait savoir un porte-parole, sans autres précisions. Lundi 10 novembre, le président du groupe audiovisuel, Samir Shah, a présenté ses excuses pour le montage du documentaire incriminé. Le médiateur du groupe a reçu plus de 500 plaintes à ce sujet en une semaine.

«La BBC souhaite s'excuser pour cette erreur de jugement», a écrit Samir Shah dans un courrier à la commission parlementaire britannique de la Culture et des Médias. Il a promis de «renforcer» le contrôle des règles éditoriales au sein du groupe, mais a aussi défendu le travail de son groupe, qui a produit ces dernières années «des milliers d'heures d'un journalisme remarquable».

La patronne démissionnaire de BBC News a, elle, réaffirmé qu'il n'y avait «pas de partialité institutionnelle» sur sa chaîne, à l'origine du magazine «Panorama».

La classe politique sévère avec la BBC

La classe politique britannique a quasi-unaniment critiqué la BBC pour sa gestion de l'affaire. Celle-ci tombe mal pour le groupe audiovisuel, qui doit renégocier d'ici fin 2027 son contrat de mission décennal avec le gouvernement.

Terrorisme

Six projets d'attentats depuis janvier 2025 ont été déjoués en France

À quelques jours des commémorations des attentats du 13-Novembre, une enquête visant Salah Abdeslam a mis au jour un projet d'attentat sur le territoire français auquel l'ancienne compagne du détenu est associée. Une collision des dates rappelant que la France reste sur le qui-vive. «Il ne faut pas avoir peur, mais il faut conserver à l'esprit que dix ans après, même si le visage de la menace terroriste a évolué en France, cette menace existe encore, amorce Céline Berthon, directrice générale de la sécurité intérieure, sur RTL, ce lundi 10 novembre. Et qu'il est important que nous maintenions une posture de vigilance comme nous l'avons eu collectivement depuis maintenant plus de 10 ans.»

Un événement «à forte charge symbolique» Les dix ans des attentats du 13-Novembre, un moment particulièrement veillé puisqu'«à forte charge symbolique, à la fois s'agissant des sites qui ont été victimes de ces attaques mortelles il y a dix ans, parce qu'il y aura un moment de commémoration (...), et enfin parce que c'est la référence à ce qui a été l'élément paroxystique de la puissance de l'État islamique».

Ces attaques sont les plus graves survenues en Occident, et les attentats ayant entraîné le plus grand nombre de blessés en France. «C'est aussi la traduction opérationnelle sur notre territoire de ce qui a été l'avènement de la stratégie de menace projetée menée par cette organisation», poursuit-elle.

Aucune menace « identifiée »

Aucune menace «concrète» n'est détectée pour cette semaine sensible. Toutefois, «ce n'est pas parce que nous ne la voyons pas qu'elle n'existe pas». Au cours de l'année 2025, six projets d'attentats ont été déjoués, incluant celui de l'ex-compagne de Salah Abdeslam. Trois autres se sont produits, dont deux ont entraîné la mort de deux personnes, et plusieurs blessés pour le troisième.

La difficulté actuelle, l'évolution de la «physionomie» de la menace. Dix ans plus tôt, elle impliquait des «hommes armés, entraînés, qui s'organisaient longtemps à l'avance et formés en Syrie». Leur projet d'action était déterminé et se réalisait «au dernier moment sur le territoire».

Actuellement, la menace est «endogène», provenant d'hommes et femmes vivant en France et adhérant à l'idéologie de l'État islamique qu'ils vivent «davantage de manière virtuelle dans le cadre de connexions numériques et en consommant de la violence, de la propagande, et des modes opératoires promus par l'État islamique». «Nous pouvons avoir des individus qui fantasment dans leur écosystème, dans leur interaction virtuelle, la réalité de leur passage à l'acte», poursuit Céline Berthon.

Des mineurs et jeunes majeurs essentiellement

La menace djihadiste représente 86 % des 540 procédures suivies par le parquet national antiterroriste (146 enquêtes préliminaires, 394 informations judiciaires, dans lesquelles 364 personnes sont mises en examen, et parmi celles-ci, 150 personnes sont en détention provisoire), précisait le procureur national antiterroriste Olivier Christen à l'AFP ce 9 novembre. Les personnes impliquées sont essentiellement des mineurs et jeunes majeurs, influencés par la propagande numérique développée sur les réseaux sociaux par l'État islamique «sous l'effet de la perte de puissance du califat». «En 2025, la totalité des mis en cause étaient âgés de 17 à 22 ans, soit «quelques dizaines de personnes», calcule Céline Berthon. De janvier à novembre, 17 mineurs ont été mis en examen. Au total 42 mineurs le sont actuellement, souvent des garçons, aux profils isolés et en échec décrochage scolaire. Les conflits dans le monde augmentent les risques. «Depuis les attaques commises par le Hamas en Israël et la réurgence du conflit israélo-palestinien, nous avons vu monter le niveau de la menace sur notre territoire avec un ciblage d'autant plus fort de la communauté juive, ou des ressortissants israéliens (...). Il faut relever que le sujet d'Israël ou l'antisémitisme ont pu être des éléments puissants» dans la propagande jihadiste, poursuit-elle. La moitié des attentats déjoués depuis 2023 a visé la communauté juive. La menace comprend aussi les tentatives d'ingérence des pays étrangers, «la France a pris une position majeure en termes de soutien à l'Ukraine et est la cible des intérêts de la Russie».

Ligue 1**Le Havre 1 Nantes 1**

Nantes se fait reprendre à la dernière minute au Havre et s'enfonce au classement

Devant toute la rencontre grâce à Abline, le FC Nantes s'est fait reprendre à la toute dernière minute contre Le Havre (1-1), ce samedi 8 novembre. Les Canaris enchaînent un troisième match consécutif sans victoire et s'enlisent dans les profondeurs du classement.

Le FC Nantes devait voyager pour se changer les idées. Ce qu'il a bien commencé par faire au Havre grâce à Abline (0-1, 4'), ce samedi 8 novembre. Mais les Canaris ont payé une deuxième mi-temps où ils ont été sans cesse sur le réciproque. Lloris a scotché Carlgren dans les derniers instants du match de la 12e journée de Ligue 1 (1-1 90'+6). Après deux claques reçues à domicile, les Jaunes enchaînent une troisième rencontre sans succès.

Il y avait pourtant eu des prémisses à ce scénario « frustrant », selon le mot employé par le capitaine du FCN Kelvin Amian. Car après la pause, les Nantais n'ont que très peu dépassé le milieu de terrain et ont préféré s'arc-bouter sur leur propre but. Soumaré a frappé le poteau (51') puis Carlgren a maintenu son équipe à flot sur les nombreux corners havrais... Avant l'ultime action.

Sur le côté droit, Doucouré a adressé un centre parfait dans la surface. Et Lloris a catapulté le ballon de la tête. Nantes laisse filer deux points précieux et occupe la 14e place du classement (10 points), avant les matches de ses concurrents directs dimanche. En fonction, l'équipe de Luis Castro pourrait se rapprocher dangereusement de la zone rouge.

**Marseille 3 Brest 0**

Marseille se console avec le fauteuil de leader !

L'OM réagit en patron ! Victoire 3-0 face à Brest après la déroute européenne. Marseille s'empare provisoirement de la tête de la Ligue 1.

Le message de Roberto De Zerbi avait été clair : une victoire pour oublier le cauchemar européen face à l'Atalanta et, accessoirement, pour s'emparer du trône de la Ligue 1. Mission accomplie. L'Olympique de Marseille a fait le travail avec sérieux et s'est imposé (3-0) face à un Stade Brestois bien trop généreux pour espérer quoi que ce soit au Vélodrome. Une victoire tranquille, acquise en une demi-heure, qui permet aux Phocéens de regarder, au moins provisoirement, tout le championnat de haut.

Le tournant Rulli, le cadeau Majecki

Pourtant, cette soirée maîtrisée aurait pu basculer dans le doute dès les premières minutes. Sur une rare incursion bretonne, Mboup s'est présenté seul face à Gerónimo Rulli. Le portier argentin, impérial et en état de grâce permanent ces dernières semaines, a remporté son duel (9e). Un arrêt capital. Car le football, ce samedi soir, avait décidé de choisir son camp. Huit minutes plus tard, sur un coup franc anodin d'Angel Gomes, le gardien brestois Majecki se trouait de manière inexplicable, laissant le ballon lui filer entre les doigts, dans une bavure rappelant celle d'un certain Karius. Le Vélodrome n'en demandait pas tant.

Greenwood, la sentence immédiate

Ce but gag a totalement libéré l'OM et fait sombrer Brest. Les Phocéens, déjà dangereux par Greenwood (6e) et Aubameyang (7e), ont alors déroulé. Sur une nouvelle offensive, Igor Paixão était fauché dans la surface par un Kenny Lala dépassé. Mason Greenwood, avec le sang-froid qui le caractérise, transformait la sentence sans trembler (25e). 2-0 après moins d'une demi-heure, la messe était dite. Marseille avait fait le plus dur, aidé par un adversaire



qui avait décidé de se saborder.

Aubameyang, la délivrance

La seconde période ne fut qu'une longue et tranquille gestion. L'OM a contrôlé, sans jamais réellement accélérer, se contentant de gérer son avance face à des Finistériens incapables de la moindre révolte. Le seul véritable enjeu était de savoir si Pierre-Emerick Aubameyang allait enfin mettre fin à sa disette. Et la délivrance est venue à dix minutes du terme. Sur un centre parfait de l'entrant Matt O'Riley, le Gabonais, d'une superbe demi-volée, trouvait enfin le chemin des filets (82e). Un but pour son moral, et une ovation méritée du Vélodrome pour un joueur qui

n'a jamais cessé de se battre. « Quand on est attaquant, il faut persévéérer et ne rien lâcher. Je suis content du but, mais surtout de la victoire », déclarait-il avec le sourire sur BeIN Sports au coup de sifflet final.

Idéal avant la trêve

L'OM s'impose donc 3-0, prend la tête de la Ligue 1 et partira en trêve internationale avec le sourire et le plein de sérénité. Si cette prestation n'efface pas totalement la faillite européenne, elle confirme que ce Marseille a du caractère et sait répondre présent dans les moments importants. De Zerbi peut souffler : son message est passé, son équipe a réagi en patron.

Ligue 1Monaco 1 Lens 4

Lens pulvérise Monaco à Louis II (1-4) et revient à hauteur de l'OM, un point devant le PSG

Lens confirme son irrésistible montée en puissance. Les Lensois ont obtenu une victoire éclatante à Monaco (1-4) samedi pour revenir à égalité de points avec l'OM, leader provisoire à la différence de buts. Odsonne Edouard, Wesley Saïd, auteur d'un doublé, et Mamadou Sangaré ont marqué pour le club artésien, alors que l'ASM a joué à dix après l'expulsion de Folarin Balogun juste avant la pause.

Lens s'offre un récital en terres monégasques ! Intraitables sur le plan offensif, les Sang et Or n'ont fait qu'une bouchée de leur adversaire du soir, réduits à dix (4-1), notamment grâce au doublé de Wesley Saïd (40e, 60e). Odsonne Edouard a ouvert le score (21e) avant que Folarin Balogun ne vienne redonner un court espoir aux Monégasques sur penalty (37e). Mamadou Sangaré s'est également illustré (45e+3) et a largement contribué à ce succès marquant face à une formation engagée en Ligue des Champions. Monaco perd un deuxième match de suite à domicile.

Les Sang et Or ont marqué un sacré coup sur la pelouse monégasque. Face à une équipe fragile défensivement, les Nordistes se sont baladés, exploitant la moindre faille avec grand plaisir. Tout aurait pu mal commencer si Aleksandr Golovin avait remporté son face-à-face devant Robin Risser (3e). La chance d'ouvrir le score est passée, Odsonne Edouard lui ne s'est pas fait prier. D'abord malheureux de la tête, touchant le poteau de Philipp Kohn (10e), l'ancien buteur de Crystal Palace a inscrit son 5e but lors des 6 derniers matchs en concluant un bon travail de Florian Thauvin (21e).

Un but qui a réveillé les Monégasques, un temps, et Folarin Balogun. L'international américain a obtenu tout seul un penalty, plutôt généreux, qu'il a transformé quelques instants plus tard pour remettre les deux équipes à égalité (37e). Un bref instant de doute pour des Lensois toujours aussi entreprenants et qui ont repris les commandes quelques minutes plus tard sur une frappe



surpuissante signée Wesley Saïd (40e).

Un carton rouge qui change tout

Les Lensois n'ont pas desserré leur étreinte, bien au contraire. Des tentatives intéressantes de Florian Thauvin, très actif à Louis-II et Matthieu Udol (41e, 42e), avant ce fait de jeu, un carton rouge discutable adressé à Balogun, coupable d'avoir écrasé la cheville de Mamadou Sangaré (45e). Discutable avec les ralentis, cette exclusion s'est payée cash. Mamadou Sangaré a profité des largesses défensives monégasques pour enfonce le clou (45e+3).

Réduits à dix, les locaux ont subi jusqu'au coup de sifflet final et ont même encaissé un quatrième but de la tête par Saïd, bien servi par Thauvin, auteur de deux passes décisives (60e). Les Lensois ont continué de pousser mais ont manqué de précision à l'image de l'entrant Ryan Fofana, malheureux sur sa reprise à bout portant (80e). Robin Risser s'est même offert un moment fort en stoppant un penalty d'Ansú Fati (90e+4). Avec ce succès retentissant, les Lensois montent à la deuxième marche du podium et confirment qu'il faudra bien compter sur eux toute la saison

Paris FC 0 Rennes 1

Rennes éloigne la crise en s'imposant contre Paris

Le Stade Rennais, sérieux mais heureux, a enchaîné une deuxième victoire consécutive en championnat en terrassant, en fin de match, le Paris FC 1-0 en ouverture de la 11e journée de Ligue 1 au stade Jean-Bouin.

Alors que la rencontre se dirigeait vers un match nul plutôt logique, Breel Embolo, rentré en jeu quelques minutes plus tôt à la place de Kader Meïté, a profité d'une contre-attaque rennaise, d'un ballon donné par son capitaine Valentin Rongier, pour prendre de vitesse Otavio et tromper du gauche Obed Nkambadio (1-0, 81e).

Une efficacité implacable qui a donc permis à Rennes d'obtenir sa deuxième victoire après le carton infligé à Strasbourg (4-1) à domicile le week-end dernier, d'écartier un peu plus loin encore la crise qui couvait dans la capitale bretonne, et de se positionner enfin dans la première moitié du classement du championnat, à la 8e place, avant les autres rencontres du week-end.

Sa victoire, Rennes la doit beaucoup également à son gardien international: pourtant prolifique en attaque cette saison, avec 18 buts inscrits en 11 rencontres, le Paris FC a



buté tout au long de la partie sur un grand Brice Samba.

L'ambitieux promu, bien contenu dans son camp par un solide pressing rennaise, s'est pourtant créé les plus belles occasions de la partie.

A la 35e minute notamment, quand son virtuose, Ilan Kebbal, a trouvé, côté droit, son capitaine Maxime Lopez qui en une touche, a placé Pierre Lees-Melou seul face à Samba. Mais le gardien international a repoussé de la jambe la lourde frappe du

milieu parisien.

Comme ses coéquipiers dans le champ, plus solides dans les duels, Samba a remporté un nouveau face-à-face cette fois face à Jean-Philippe Krasso, lancé à la limite du hors-jeu par Adama Camara (39e).

Et lorsqu'il n'a pas pu écarter les offensives adverses tout seul, le portier breton a été sauvé par ses montants, d'abord sur une frappe de Samir Chergui (65e), puis la barre transversale après un tir lointain de Thibault de Smet (76e).

En face, avant d'être terrassé par Embolo, Nkambadio avait été plus sollicité, sur les corners de Djaoui Cissé surtout, mais moins mis en danger.

L'ancien international espagnol s'était notamment illustré en repoussant une frappe puissante de Kader Meïté après une contre-attaque initiée par Mahdi Camara (44e), puis s'était à nouveau déployé pour repousser un coup franc direct de Cissé après une faute de Krasso à trente mètres du but du Paris FC (56e).

Il n'a rien pu faire face à l'international suisse, la défaite laissant son équipe à la 11e place du classement avant la trêve internationale.